

La Coucourde

Bulletin Municipal juin 2010
www.lacoucourde-mairie.com



C'est le 26 mars dernier que le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2010. Cet acte fondamental de la vie municipale conditionne et détermine la politique communale pour l'année. Pour la troisième année consécutive ce budget est marqué par le respect des engagements que nous avions pris au cours de la campagne municipale en 2008.

Ce budget se veut rigoureux, sage et porteur d'avenir. Vous trouverez dans ce bulletin les chiffres essentiels de ce budget. Nous avons voulu en particulier comme je vous l'avez annoncé lors de mes vœux à la population :

1) Maintenir la stabilité des contributions directes en n'augmentant pas depuis 2004 les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation : 7,95 %, foncier bâti : 8,97 % et non bâti : 40,51 %).

2) Continuer à améliorer nos finances communales :
- En poursuivant le désendettement (-31,13 % par rapport à 2009), pour votre information la dette par habitant est désormais de 42,92 € en 2010 contre 207,24 € en 2001.
- En n'engageant pas, pour la sixième année consécutive, d'emprunt.

- En maîtrisant au maximum nos dépenses de fonctionnement ce qui nous permet de dégager un autofinancement important de 88.998 € pour nos programmes d'investissement (+67 % par rapport à 2009).

3) Notre budget du centre communal d'action social sera en progression de +37 % pour 2010 montrant ainsi notre volonté politique d'aider encore plus les personnes en grande difficulté.

Les principaux programmes d'investissement pour 2010 sont les suivants: Réalisation d'un abri bus près des écoles, d'un nouveau parking et d'un nouveau sens de circulation aux abords des écoles de Fontchaud, la réfection de l'engazonnement et la réalisation d'un arrosage intégré au terrain de football, refonte du site internet, fins des études PLU et schéma général d'assainissement, étude pour l'aménagement de l'espace de Leyne, achat et mise en place d'un cinémomètre, achats et mise en place de jeux pour enfants à la maternelle et au plateau multisports, achats d'illuminations de Noël, achats de matériels pour le service technique et administratif, la fin des réparations des dégâts d'orages 2008.

Je ne vous cacherai pas que je suis très inquiet sur les futurs budgets à venir, en effet avec la nouvelle réforme sur les collectivités territoriales voulue par le gouvernement actuel, le

contexte économique très difficile que nous vivons actuellement et la suppression de la taxe professionnelle pour les collectivités territoriales, je crains fort que tout cela nous emmène inéluctablement vers des restrictions importantes des dotations de l'état sans compensation et donc en répercussion des subventions du conseil général et régional qui vont considérablement diminuer. Ces restrictions financières me font m'interroger sur l'avenir de nos communes rurales et leur devenir car sans autonomie financière il ne peut y avoir d'existence de nos petites communes.

Pour ce qui concerne l'assainissement collectif, malgré l'opposition à l'unanimité de notre conseil municipal, cette compétence a été transférée à Montélimar Sésame depuis le 1^{er} Janvier 2010, ce qui entraînera une augmentation importante pendant 5 ans de votre redevance assainissement (par m³ d'eau consommé) pour ceux qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Pour poursuivre sur l'intercommunalité, le conseil communautaire de Montélimar Sésame a validé le projet de l'implantation sur notre commune d'une structure d'accueil de la petite enfance (crèche et halte garderie). Les études vont pouvoir débuter. L'ouverture de cette structure est prévue pour septembre 2012.

L'étude de la zone d'activité intercommunale sur notre commune est en voie de finalisation, une enquête publique a eu lieu durant le mois d'avril dernier et bientôt le permis d'aménager cette zone devrait être déposé. De nombreux élus de la Coucourde participent au comité de pilotage chargé de la mise en œuvre de cet important dossier.

L'été approche... et la municipalité en profite pour proposer un programme riche et varié afin de partager de nombreux moments festifs et populaires. Le détail de ces manifestations se trouve dans ce bulletin et vous a été adressé dans vos boîtes aux lettres.

Notre engagement majeur est de servir la population dans l'intérêt général. Pour cela vous verrez, en parcourant les dossiers de ce bulletin, que l'équipe municipale travaille beaucoup et c'est normal. Telle est notre mission. Nous avons ensemble, et j'ai personnellement, du plaisir à l'accomplir.

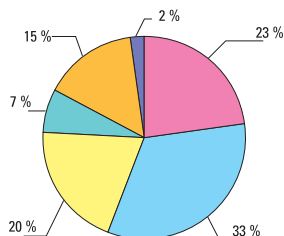
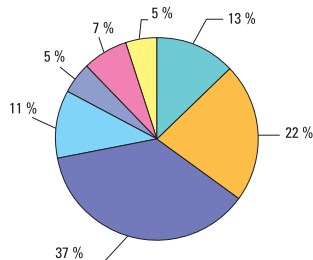
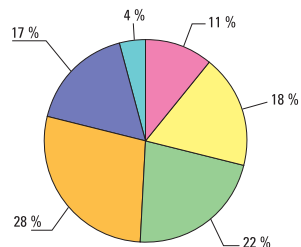
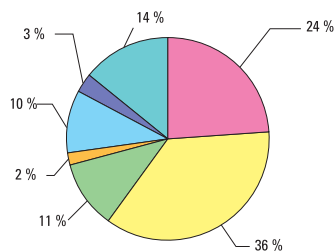
Avec mes sentiments dévoués

Jean-Luc ZANON



Sommaire

Budget	4
Information mairie	5
Investissement	6
Travaux réalisés	
Urbanisme	7
• Plan Local d'Urbanisme	
• Réparations dégâts des orages	
Environnement	8
• Ambroisie	
• Calendrier d'écobuage	
• Contrôle de la qualité de l'air	
Festivités 2010	11
Écoles	12
• Le mot des enseignants	
• L'année de la maternelle	
Bibliothèque	14
Associations	16
Info générales	20
État civil	22



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances...)	159 000
CHARGES DE PERSONNEL	231 500
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions...)	70 300
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	11 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	66 407
DÉPENSES IMPRÉVUES	20 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	88 998
	647 205

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TAXE D'HABITATION	72 727
TAXE FONCIERE	113 135
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle)	144 772
DOTATIONS (état), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, mutations)	179 026
RESULTAT FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT REPORTE (exercice 2009)	109 065
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, vente terrain)	28 480
	647 205

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	33 000
FRAIS D'ETUDES (élaboration du PLU,...)	20 000
INVEST. MATERIELS ET ACQUISITIONS (cinémomètre, panneaux de signalisation, jeux pour les enfants...)	60 350
INVESTISSEMENT BATIMENTS (abri de car école Fondchaud, réfection du terrain de foot,...)	100 000
INVESTISSEMENT (entretien voirie, éclairage public, création d'un parking école Fondchaud,...)	168 727
RESERVE POUR DEPENSE IMPREVUE	20 000
	451 888

RECETTES D'INVESTISSEMENT

AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTE (exercice 2009)	103 090
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2009)	151 123
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	88 998
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale équipement)	33 926
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	67 600
AMORTISSEMENTS	7 151
	451 888

TAXES D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (avec comparaison nationale et départementale)

	2008	2009	2010	moyenne nationale	moyenne département
TAXE D'HABITATION	7,95%	7,95%	7,95%	14,97%	11,55%
TAXE FONCIERE BATIE	8,97%	8,97%	8,97%	19,32%	17,53%
TAXE FONCIERE NON BATIE	40,51%	40,51%	40,51%	45,50%	52,92%

Du nouveau au conseil municipal

Désignation d'un conseiller municipal délégué à la sécurité

Lors du Conseil Municipal du 22 Janvier 2010, Monsieur **André CEIL** a été nommé Conseiller Municipal délégué à la Sécurité, et à ce titre une indemnité de fonction lui sera à compter du 1^{er} février 2010 (*cf tableau ci-contre*).

Conformément à la réglementation, le total des indemnités des Conseillers délégués ne dépasse pas le cumul des indemnités du Maire et des deux Adjoints.

Dotation cantonale

Le mardi 11 Mai, une réunion s'est tenue à la mairie en présence de M. André Gilles, Conseiller Général du Canton de Marsanne. Les subventions suivantes nous ont été attribuées pour l'année 2010 par le Département :

- Aménagement du terrain multisports 9 431 €
- Remplacement menuiseries école maternelle 1 540 €
- Réfection du Jeu de boules 6 261 €
- Réalisation du garage pour le car scolaire 3 966 €
- Travaux de voirie 2 167 €

Les subventions représentent **29,75%** des sommes engagées par la commune.

Rappel des indemnités des élus :

Nom Prénom	Fonction	Indemnités mensuelles brutes versées par la commune de La Coucourde	Barème des indemnités mensuelles maximales brutes pouvant être versées aux élus au 01/10/2009	Economie en % réalisée par la commune de La Coucourde sur les indemnités mensuelles brutes des élus
ZANON Jean-Luc	Maire	586,30 €	1 172,59 €	- 50 %
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 ^{er} adjoint	252,67 €	312,06 €	- 19,03%
VIALATTE Bruno	2 ^{ème} adjoint	252,67 €	312,06 €	- 19,03%
GUIGON Jeannine	CM déléguée au CCAS	151,68 €	226,95 €	- 33,17%
NEUF-MARS Jean-Paul	CM délégué aux Travaux	151,68 €	226,95 €	- 33,17%
CEIL André	CM délégué à la Sécurité	151,68 €	226,95 €	- 33,17%
VESSIERES Nicole	CM déléguée à la Communication	151,68 €	226,95 €	- 33,17%
VINCENT Gisèle	CM déléguée à l'Enseignement	151,68 €	226,95 €	- 33,17%
Soit une économie pour les contribuables de 1 081,42 € mensuelle et de 12 977,04 € annuelle (économie en pourcentage de 36.89%).				

Démission d'un conseiller municipal

Monsieur **Yves CHAVE** a démissionné du Conseil Municipal le 21 mai pour des raisons professionnelles, mutation dans une autre région éloignée de notre commune.

→ Création d'un parking et d'un abri bus quartier Fondchaud

Création d'un nouveau parking entre l'école primaire de Fondchaud et l'école maternelle afin de faciliter la circulation, le stationnement des usagers et d'améliorer la sécurité routière de ce quartier. Les travaux du parking seront effectués par l'entreprise SORODI du Poët Laval et ceux de l'abri bus par Astic Décor pendant les vacances scolaires (**Budget : 47 251,40 € TTC**).



→ Refection du terrain de football

En raison de son état de vétusté il est décidé de procéder à la réfection du terrain de Foot communal.

L'entreprise COSEEC France de la Balme de Silligny (74) a été retenue pour effectuer ces travaux qui débuteront en Juin.

Pendant la durée de remise en état et de la pousse de la pelouse, le Stade sera impraticable jusqu'au mois de février 2011. Le Club va mettre tout en œuvre pour que l'activité se poursuive pendant cette remise en état du stade.

→ Jeux maternelle

De nouveaux jeux ont été installés début Juin, par l'entreprise agréée, CAP LOISIRS, de Saint Laurent la Prée (17450), à l'école maternelle et sur le terrain multisports. Ces jeux permettront aux enfants de jouer en toute sécurité.



Plan Local d'Urbanisme - PLU (suite)

Comme prévu, l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme et le Schéma directeur d'assainissement a eu lieu du 20 avril au 21 mai 2010. Le commissaire enquêteur, Monsieur Vaucouloux a reçu en mairie les personnes qui ont souhaité faire des observations sur ce projet. Son rapport sera rendu à la mairie mi-juin. Ce rapport est consultable par les habitants à la mairie.

Une dernière réunion avec les personnes publiques associées, pour d'éventuelles modifications mineures, aura lieu prochainement.

L'approbation du dossier est toujours prévue pour le dernier trimestre 2010.



Réparations dégâts d'orage (suite et fin)



Depuis fin décembre les différents travaux et les réparations dus aux dégâts d'orage des mois d'août et septembre 2008, sont enfin terminés : voirie, réfection du terrain de boules et passerelle...

Les travaux pour la reconstruction de la passerelle du Leyne et le renforcement des berges par enrochement (de la passerelle à la N7), avaient débuté fin septembre 2009 et ont pris fin à la mi décembre.

Tout un chacun peut à nouveau, à pieds ou à vélo, franchir le Leyne grâce à cette nouvelle passerelle. Et les participants à la course pédestre La Coucourdoise du 14 Juillet apprécieront de ne plus être « détournés » de leur parcours habituel.



Urbanisme 1^{er} semestre 2010

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de dossiers :

- déposés : **3**
- acceptés : **3** (dont 2 déposés dans la période précédente)
- en cours : **2**

CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers :

- déposés : **2** (CU informatifs)
1 (CU opérationnel)
- acceptés : **2** (CU informatifs)
- en cours : **0**

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers :

- déposés : **14**
- acceptés : **7** (dont 4 déposés dans la période précédente)
- en cours : **6**
- refusés : **1**



Ambroisie



La plante colonise essentiellement : les terrains défrichés, les chantiers de construction, les parcelles agricoles, les terres à l'abandon, les lotissements, le long des axes de communication...

Il faut l'empêcher de pousser en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet : en semant du gazon, du trèfle, des plantes à fleurs, en évitant de tondre trop ras, en

évitant les engrais désherbant ou les désherbants totaux, en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce, par du gravier, par une toile, et la détruire : en l'arrachant à l'aide de gants (éventuellement porter un masque), en la fauchant si les surfaces sont importantes.

Le devoir de tous : surveiller, alerter, agir

Si vous détectez de l'ambroisie sur votre terrain, le premier réflexe doit être de l'arracher ! Si les quantités sont trop importantes, ou si vous repérez un terrain infesté, vous devez prévenir immédiatement le propriétaire, locataire,

gestionnaire ou la municipalité afin qu'une action soit entreprise.

L'arrêté préfectoral n°2000-3261 du 20 juillet 2000 est très clair : les propriétaires, locataires, ayant-droits ou occupants à quelque titre que ce soit, les exploitants agricoles, les maîtres de chantiers de travaux et les gestionnaires de domaine public sont tenus de : prévenir la pousse d'ambroisie (sur les terres rapportées ou remuées), nettoyer et entretenir les espaces où pousse l'ambroisie

Attention : en cas de non respect de cette règle, les maires sont autorisés à intervenir à la place des personnes concernées et à leurs frais.

Monsieur Jean-Paul Neuf-Mars a été nommé référent Ambroisie pour notre commune.





DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"

Arrêté préfectoral n° 08-0011 du 2 janvier 2008

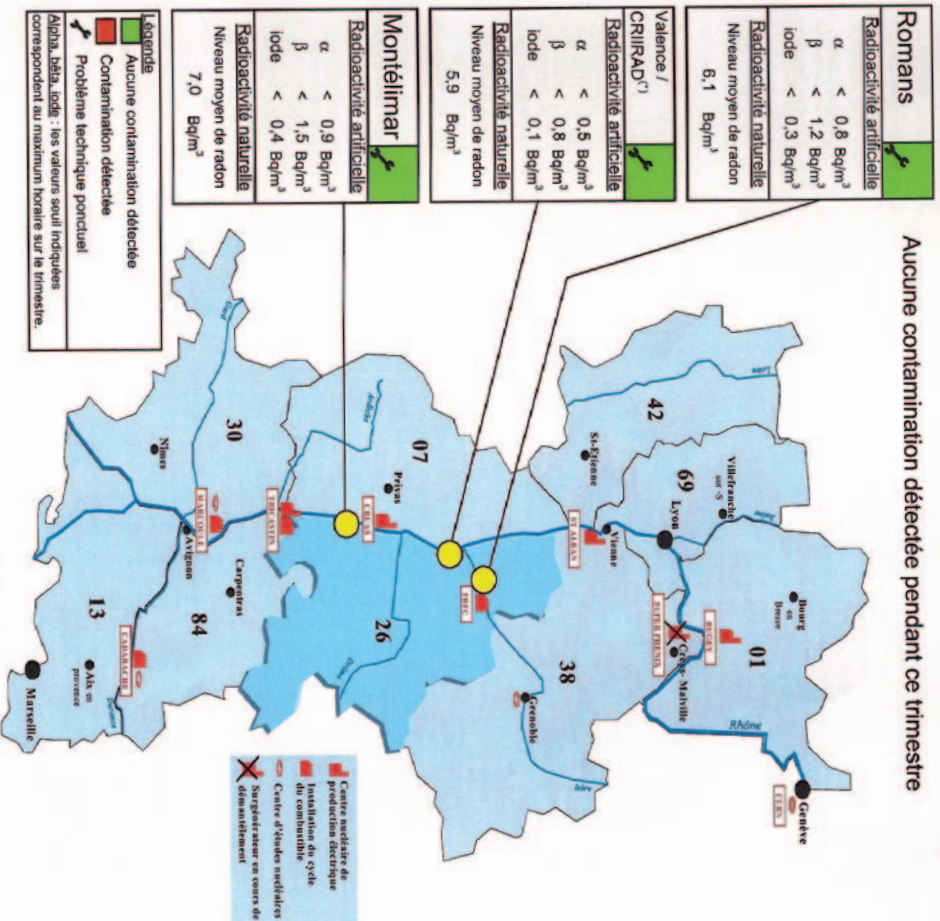
Personnes	MOIS													
		JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
Non propriétaires	Article 3	INCINÉRATION DE TOUS LES VÉGÉTAUX												
Propriétaires et leurs ayants droit	Article 7	INCINÉRATION DE TOUS LES VÉGÉTAUX PAR VENT FORT (> 40 km/h)												
	Article 8	INCINÉRATION DE TOUS LES VÉGÉTAUX PAR VENT FAIBLE (< 40 km/h)												
FORMALITÉS à accomplir avant toute incinération		FEUX INTERDITS												
		Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48h à l'avance. Double à envoyer à la DDAF (Cellule Forêts Espaces Naturels - 33 avenue de Romans - BP 2145 - 26021 VALENCE Cedex)												
		Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit.												
Compléments d'informations : D.D.A.F. de la Drôme - Tél. 04 75 82 50 13 - Fax 04 75 82 50 00 - e-mail : sdenv.ddaf@agriculture.gouv.fr														
DÉFINITIONS	Période rouge "très dangereuse"	Juillet - Août												
	Période orange "dangereuse"	Février-Mars												
	Espaces sensibles	Bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garigues - Les vergers régulièrement entretenus sont exclus												

SOYEZ PRUDENT EN TOUTES CIRCONSTANCES, LE FEU PART PLUS VITE QU'ON NE LE PENSE !

CONTROLE DE LA QUALITE RADIOLOGIQUE DE L'AIR **Réseau drômois de détection de la radioactivité**

N°32 : Octobre-Novembre-Décembre 2009

Aucune contamination détectée pendant ce trimestre



LA DRÔME - LE DÉPARTEMENT

la ville de Romans

Montélimar

Rhône-Alpes

La gestion de la base de Montélimar est églement financée par les Communes du Réseau montélimar : Aiguze, Coucourde, Cordilhan, Dieudonné, La Bâle, Rolland, La Bégude-de-Mazenc, La Coucourde, La Lapeyre, Lunnis, Le Pôti-Lanet, Les Tourteries, Lods-sur-Bois, Montcaumon-sur-Juon, Rochecolton, Rochecolton-en-Valdaine, Saint-Basque, Saint-denis-sur-Rhône, Saint-Jean, Salles, Souppes.

(*) Depuis janvier 2009, le financement de la base est assuré par Valence Major (Syndicat Intercommunal regroupant les communes adhérentes de Commen, Châteaufort, Granges et Saint-Pierre).

Les Valence, Saint-Jacques, Le-Valence et Valence, ainsi que les communes adhérentes de Commen, Châteaufort, Granges et Saint-Pierre.

Les résultats des balises sont mis à jour quotidiennement sur le site : <http://balisescriirad.free.fr/>

Petit rappel : tous nos spectacles sont gratuits

Vendredi 2 Juillet

Les Etoiles de Demain

Soirée Comédies Musicales.

place de la mairie à 20h30

Mercredi 14 Juillet,

Course pédestre

14^{ème} « Coucourdoise »

Dimanche 18 Juillet, Spectacle

Sesame Festival Salsa Cubaine avec le

groupe « No mas la banda »

place de la mairie à 20h30

Dimanche 25 Juillet

Le banquet coucourdois 2010, réservé aux habitants de la commune.

Inscriptions en mairie avant le 10 Juillet.

près du stade de tennis à 12h

Samedi 7 Août

Fête votive organisée par Derby Spectacle Show Johnny Hallyday, avec John Logan.

Feu d'artifice à 23h.

aux abords de la SAR

Vendredi 13 Août

Opérette « Sous le soleil de Marseille » avec la Troupe Georges Léon.

salle Pierre Bonnet à 20h30

Vendredi 27 Août

Théâtre avec la Troupe Ar'Scène, « Le Boudin y en a qui aiment, moi j'y cours pas après ».

salle Pierre Bonnet à 20h30

Samedi 25 Septembre

« La Chorale des Saules »

église de

Derbières à 20h30

Pendant la Coupe du Monde de Football, la Mairie organise des retransmissions gratuites sur grand écran dans la salle Pierre Bonnet à 20h30.

Les matchs **France/Uruguay du 11 Juin** et

France/Mexique du 17 Juin seront retransmis ainsi que la finale du **11 Juillet**. En fonction des résultats de l'équipe de France, d'autres matchs pourront être programmés.



Le Mot des Enseignants

Les arbres sont en fleurs, le soleil se fait plus chaud et l'année scolaire se termine pour les 102 élèves de l'école de La Coucourde répartis en 5 classes (PS/MS, GS/CP, CP/CE1, CE2, CM1/CM2).

Cette année scolaire a été riche en projets. Les élèves de maternelle ont vécu une année placée sous le signe du cirque. Cette aventure les a menés jusqu'à Piolenc, dans le Rhône, au parc du Cirque Gruss.

Les élèves de CP et CE1 ont profité du voyage scolaire pour découvrir la nature à Crupies et goûter au plaisir de la fabrication du pain.

Quant aux élèves de CE2 et CM, ils sont allés passer une journée à Arles pour visiter les bâtiments historiques et le musée d'art.

Des rencontres sportives aussi cette année, pour les élèves d'élémentaire, dans le cadre de l'USEP : rugby (malheureusement annulé à cause de la pluie), athlétisme Sans oublier



Visite en Arles

les séances de piscine, financées par la SESAME, pour les 27 élèves de GS/CP, de janvier à juin.

Cette année scolaire a également été ponctuée par diverses sorties à Montélimar pour des spectacles musicaux ou des sorties cinéma, pour les plus grands, ou bien, heure du conte (6 fois dans l'année, par les conteuses du CRILJ de Montélimar), pour les plus jeunes.

Nous avons également eu la joie de pratiquer musique et chants avec de nouveaux intervenants musicaux des CMR (Centres Musicaux Ruraux) ou du Conservatoire de musique, pour les plus grands : Mme Marion Boulé, M. Sébastien Eschalié, Mme Valérie

Bacchiocchi. Nous aurons le plaisir de faire partager aux parents, et à tous ceux qui le souhaitent, nos chansons, le samedi 19 juin, en fin de matinée, pour le spectacle musical de fin d'année où tous les élèves chanteront, de la PS au CM2.

Nous souhaitons remercier tous les habitants de la Coucourde ainsi que les commerçants qui nous ont aidés et qui ont contribué à la réussite de notre loto, le 27 mars 2010. Le loto, permet de financer les transports en bus et les différentes sorties faites par les élèves avec l'école. Au nom de tous les enfants, nous vous remercions et vous disons à l'année prochaine. **Toute l'équipe enseignante vous souhaite un bon été** et donne rendez-vous aux élèves et à leurs parents, pour la rentrée du jeudi 2 septembre 2010...



Fête de l'École

L'année de la Maternelle



Cette année, à la maternelle, la joie et les couleurs étaient au rendez-vous avec le thème du cirque.

Et cela s'achève tranquillement avec une sortie, le **mardi 25 mai 2010 au cirque Gruss de Piolenc.**

C'est sous un magnifique soleil que les élèves de PS - MS - GS et CP ont pu découvrir le monde du cirque :



A travers un spectacle pédagogique sous chapiteau, un spectacle équestre et un spectacle de clowns.



Pour finir avec la douche de l'éléphante

Une journée agréable, bien remplie mais aussi bien fatigante.

Bibliothèque Municipale

Lotissement Fondchaud
La Coucourde



Quelques chiffres...

Au cours de l'année 2009, **3758 livres** ont été lus (dont 1836 par les élèves de nos écoles maternelles et primaires).

Pour cette même année, les bibliothécaires bénévoles ont assuré **1820 heures de présence**.

Rappel...

Une borne internet est à votre disposition durant les heures d'ouverture



A vos agendas

Du 12 mai au 26 juin

Exposition « *La Drôme, plus je la connais, plus je l'aime* ».

Le 12 juin – 16 h

Dédicace et présentation du dernier roman de Monsieur Pierre Janton « *Le secret de la tour de Leyne* ».

Du 22 septembre au 24 novembre

Exposition sur les jeux.

Nous avons choisi le jeu sous son aspect le plus convivial, synonyme de partage et d'échange. Durant cette exposition, une soirée thématique sur le jeu vous sera proposée par les bibliothécaires.

Du 23 février au 20 avril 2011

Exposition sur le jardinage

« *silence, on pousse* ».



La lecture : un beau moyen de vous évader !!!!

N'hésitez pas à profiter pleinement de ce service municipal



Horaires d'été (juillet et août) :

mercredi : 18h – 20 h

vendredi : 18 h - 20 h

Horaires d'hiver (septembre à juin) :

mercredi : 15 h – 18 h

samedi : 15 h – 17 h

**Vous pouvez contacter les
bibliothécaires aux heures
d'ouverture au : 04.75.90.01.93
ou sur internet :
bibliotheque.lacoucourde@orange.fr**

La plupart des derniers best-sellers sont à votre disposition, soit en rayon, soit auprès de la Médiathèque de Valence par réservation. **En juillet et août, la navette entre la Médiathèque et notre bibliothèque ne fonctionne pas.**

Donc, nous vous conseillons vivement de réserver avant l'été les livres qui vous intéressent et non disponibles à La Coucourde. 1 000 ouvrages sont renouvelés chaque année par l'intermédiaire de la Médiathèque de Valence et une centaine de livres peuvent être acquis grâce au budget de 1 300 € alloué par la Municipalité (dont 200 € réservés à l'achat des fournitures de bureau).





Subventions attribuées aux associations coucourdoises pour l'année 2010.

ACCA 280 €

OCCE (scolaires) 900 €

Les Enfants d'abord 350 €

REGAIN 480 €

ACCA

La saison de chasse s'est terminée le **28 Février** et l'ouverture 2010/2011 est prévue le **12 Septembre 2010**.

Comme chaque année nous vous organisons un repas champêtre au Cabanon de chasse de Cacaret le **samedi 10 Juillet**.

Au menu :

Fromage de tête
Salade composée
Civet de chevreuil et
Cuisson de sanglier
Gratin dauphinois
Fromages et dessert

Ce repas est ouvert à tous et nous vous espérons nombreux.

Les inscriptions doivent se faire au
04 75 90 09 44 avant le 6 Juillet.



Regain



Les après-midi récréatives se déroulent régulièrement les **mardis de 14h à 17h**.

Durant celles-ci, les activités de jeux de sociétés se situent à l'intérieur de la salle réservée aux clubs associatifs et, si le soleil vient réchauffer nos articulations, le boulodrome permet aux adeptes de pétanque de jeter quelques kilos de ferrailles. A 16h30 un petit goûter réconfort est servi, parfois accompagné d'un gâteau d'anniversaire et arrosé de quelques bulles.

Cette saison nous n'avons pas organisé de déplacement, mais le succès du loto et du concours de belote, nous permettent de terminer celle-ci par un

repas festif au restaurant l'Escale d'Ancône, accompagnés de nos amis, encore jeunes, avant de prendre nos vacances d'été. Protection canicule !

Rendez-vous en septembre, et dès le mois d'octobre nous participerons avec les communes du canton à la **Semaine Bleue du 18 au 24 octobre**.



Bilan de fin de saison du FCC



Tournoi Pierre Domergue



L'équipe féminine

Une année de transition pour le FCC avec l'absence d'une équipe de débutants ?

Les poussins ont participé au 3^{ème} Fustsall de la Sésame de Montélimar et montent sur le podium 3^{ème}, ils finissent 5^{ème} au tournoi de Malissard. Les U-13 ans (benjamins) finissent 6^{ème} de leur poule et vont participer au tournoi Pierre Domergue à Châteauroux les Alpes. Les – 15 ans ont fini premiers de la première partie du championnat et ont accédé à la promotion « excellence », quart finaliste de la coupe Pestre éliminé par Lussas.

L'équipe féminine a fait un excellent championnat compte tenu que, pour certains éléments, jouer au Football était une découverte. Avec 3 victoires, dont une en déplacement face au leader de la poule, l'envie de continuer cette expérience est une avancée pour l'avenir du club qui va se tourner cette année vers une entente avec le club de Mirmande /Saulce.

A la rentrée, le Club recherchera des joueurs et des joueuses de 1994 à 2004 pour les catégories suivantes U 9, U 11, U 13, U15, U 17, et féminines seniors à partir de 1995.

Bonnes vacances à tous.

AJB La Foudroyante

Nous avons participé à divers concours ou éliminatoires. Nous avons gagné le challenge du **BUT EN OR de La Coucourde, le challenge ORSI de La Coucourde, un challenge au Clos Boiron de Montélimar, une finale de Consolante à Grignan**, et nous ne comptons pas nous arrêter là !...

Nous participerons à un challenge Inter-Sociétés durant l'été et bien entendu à d'autres concours, tant en doublettes qu'en quadrettes.



Nous organiserons même un concours de pétanque, Grand Prix de la Municipalité dans les rues de Derbières, le **17 Juillet**, comme chaque année, et peut-être, pour la première fois, un concours triplettes mixtes fin Septembre.

Au mois d'octobre, nous espérons un grand nombre de joueurs pour notre concours de belote annuel.



Tennis Club

Le Tennis compte cette année près de 50 licenciés. Nous souhaitons développer encore l'année prochaine notre activité sportive avec à la clé des nouveautés. Pour avoir plus d'informations, prenez contact avec nous.

Vous pourrez aussi venir clôturer notre saison pour la fête du tennis qui aura lieu le **vendredi 25 juin et le samedi 26 juin 2010**. A cette occasion, un tournoi double est mis en place. Les inscriptions se feront sur place le vendredi 25 juin et s'adresse à tous, licenciés ou non. Ce tournoi se poursuivra le samedi 26 juin. Le samedi soir aura lieu le traditionnel repas de fin de saison alors pensez dès maintenant à réserver vos places et partager un beau moment de convivialité.

Nous vous attendons nombreux pour notre tournoi de fin de saison alors à vos raquettes !!!!

Sportivement,
la Présidente Carol Laffont



Association Derby

Notre saison se termine, et à partir du **1^{er} Septembre** les entraînements auront lieu le **Lundi à 19h30 à la salle Pierre Bonnet**.

Ce printemps nous avons participé à un Stage de Country, organisé par « Big Chill Country 07 », à Ruoms en Ardèche.

Notre Association organise cette année la fête votive qui aura lieu le **7 Août**. A cette occasion une démo de danse Country sera faite par nos adhérents afin de faire partager notre passion pour cette danse.
Bon été à tous.



Nouveau « look » pour le site internet



Une présentation du site, par l'équipe de
K'CENDRA, concepteur et
hébergeur du site, aura lieu
le 23 Juin à 18h30 à la salle Pierre Bonnet.

Depuis début mai, le site internet
de notre commune,
www.lacoucourde-mairie.com,
a été modifié afin de le rendre plus attractif et
plus facile d'utilisation. Nous espérons que
cette nouvelle version permettra à un plus
grand nombre de Coucourdois et autres de
surfer sur les différentes rubriques.

Sur une période de 12 mois notre site a été
visité par environ **25 000 personnes**, dont
80 % de Français. Les Européens mais
également des Asiatiques font partie des
surfeurs.



Boîtes aux lettres

Afin de pouvoir distribuer correctement le courrier (notamment pour les remplaçants), la Poste nous rappelle que sur toutes les boîtes aux lettres doivent être mentionnés, bien lisiblement, vos noms et prénoms.

Une nouvelle correspondante pour le Dauphiné Libéré



Geneviève ŒIL est depuis le mois d'Avril, la nouvelle correspondante locale du Dauphiné Libéré. Vous la croiserez avec son appareil photo lors des manifestations festives, sportives ou autres, à la recherche de tout ce qui peut intéresser les lecteurs. Elle recueille les infos sur les communes de Savasse, Condillac, Saint-Marcel les

Sauzet et La Coucourde.

Vous pouvez la joindre au 06.78.21.51.47 ou lui envoyer un mail à genevievedauphine.oeil@orange.fr.

Bonne chance à Geneviève.

Nouveau marché

Depuis le 5 juin s'est installé Place Freyrier un marché hebdomadaire. Un agriculteur du Pouzin vous propose des fruits et légumes de saison cultivés en plein champ, et une éleveuse de chèvres de Chomérac plusieurs variétés de picodons. Ce marché aura lieu tous les **samedi matin de début Juin à fin Septembre**. L'emplacement choisi offre plusieurs places de stationnement, ce qui facilitera l'accès aux étalages des commerçants.



Allo Drôme Séniors

Le département de la Drôme a lancé le 12 novembre 2009 une campagne départementale de communication sur le nouveau dispositif « Drôme Séniors ».

Il s'agit d'un **numéro azur (0 810 01 26 26)** permettant de simplifier la vie des personnes âgées et de leur entourage. Avec ce numéro unique d'appel toutes les questions (dossier APA, liste des hébergements d'accueil, maintien à domicile) trouvent désormais réponse auprès d'un seul interlocuteur.



Plan Canicule

Dans le cadre du plan national canicule 2010, le niveau de "veille saisonnière" est activé durant l'été.

Un registre des personnes fragiles ou isolées est tenu par la commune, il permet de repérer les personnes âgées, handicapées ou isolées.

La mairie tient à votre disposition des imprimés pour demander votre inscription sur ce registre, permettant, en cas d'alerte, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Cette inscription doit être faite **au plus tard le 15 Juillet**.

A noter que les numéros d'urgence à connaître sont les suivants :

- le 15 (Samu),
- le 18 (Pompiers)

Naissances

VERNOT – GEY Maëlys, Clara	22 décembre 2009
MARTINEZ Shelsy, Jessica, Tyna	8 janvier 2010
PERMINGEAT Naël, Vincent, Jean-Pierre, Etienne	14 janvier 2010
LEGUILLON – MALLET Mathis, Michel, Jean-Pierre	19 janvier 2010
GUILLAUME Jade, Lola, Sacha	1 ^{er} février 2010
PRUNIER Célia, Chantal, Marie-Noële	23 février 2010
VEZIAN Enola, Eileen, Amélie	24 février 2010
DAUX – PFEFFER Tom, Marc	20 mars 2010
JAMET Alice, Monique, Chantal	17 mai 2010
ZANON Gianni	30 mai 2010

Décès et inhumations

BERTRAND Marthe	29 décembre 2009
BONZON Marguerite (née GAUTHIER)	05 janvier 2010
BANCEL Joséphine (née BARTHELEMY)	20 mars 2010
GAY Andréa (née GENTILINI)	21 avril 2010
FOUILLANT Julien	16 avril 2010
DESQUINABO Joseph	30 avril 2010
VILLE René	30 mai 2010

Directeur de la publication : Jean-Luc ZANON
 Rédacteur en chef : Nicole VESSIERES
 Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.
 Photos : Nicole, André, Geneviève, Sabine
 Réalisation : AF Communication

pratique

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :
 du Lundi au Vendredi 13h30 – 16h30.
 Samedi 9h – 11h

Internet : lacoucourde-mairie.com -

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com



Permanences : Monsieur le Maire – sur RDV le
 Mercredi après-midi et le Samedi matin
 Mrs les Adjoints sur rendez-vous

BIBLIOTHEQUE

Tél : 04.75.90.01.93

Horaires d'été (juillet et août) :

mercredi : 18 h – 20 h

vendredi : 18 h – 20 h

Horaires d'hiver (septembre à juin) :

mercredi : 15 h – 18 h

samedi : 15 h – 17 h

LA POSTE

Horaires Guichet :

Lundi, mardi, vendredi de 9h15 à 11h30 et de
 13h45 à 16h

Mercredi, jeudi et samedi de 9h15 à 11h30
 (fermé l'après-midi)

CONSEILLER FINANCIER

Mardi et jeudi matin sur rendez-vous